



Infos

Suite questionnaire

Dépassements d'horaires

L'ACTION DE VOTRE SYNDICAT

SUD-SOLIDAIRES

Afin de pouvoir défendre au mieux nos conditions de travail, votre syndicat **Sud-Solidaires** vous a questionné de mai à août 2016 sur l'effectif de votre agence et sur votre temps de travail. Vous avez été nombreux à répondre et nous vous en remercions. Nous avons donc dressé un constat.

Vous êtes :

- 42 % à répondre que RHD a changé votre quotidien,
- 34 % à dire que l'effectif de votre agence est insuffisant,
- 31 % à trouver les remplacements insuffisants,
- 77 % à effectuer des dépassements d'horaires,
- 49 % à reconnaître ne pas récupérer les heures supplémentaires.

Sur les dépassements d'horaires, 27 % reconnaissent effectuer 3 à 4 heures supplémentaires en moyenne chaque semaine.

A la question « récupères-tu les dépassements d'horaires ? », voici quelques exemples de vos réponses : « comment comptabiliser son temps ? », « non car pas proposé par la hiérarchie et pas possible par l'agenda déjà bien rempli », « c'est mal vu », « si je récupère mes heures, j'accumule du retard pour lequel je devrai refaire des heures par la suite », « personne ne le fait », « on m'a dit que l'entreprise n'était pas à l'origine de ces demandes donc pas de récupération possible ou de paiement possible : je suis mal organisé », « comment ? », « quand ? »....

Face à cette réalité, votre syndicat **Sud-Solidaires** est allé rencontrer l'inspecteur du travail de Bordeaux pour dénoncer ces dépassements d'horaires non payés, non déclarés et pour lesquelles aucune charge ni cotisations sociales ne sont payées. Ça suffit : la direction ne peut pas continuer à nier ces dépassements d'horaires liés à l'organisation pathogène qu'elle impose. **Sud-Solidaires** continue donc à demander un système permettant le contrôle des heures réellement effectuées. Nous ne devons pas nous laisser faire. La direction ne peut pas continuer d'épuiser ses salarié-es et continuer à les faire travailler sans reconnaître leur travail et avec autant de mépris. Nous devons pouvoir récupérer nos heures supplémentaires ou nous les faire payer, sans crainte ni peur. On ne peut pas laisser la direction dire impunément que c'est aux salarié-es de respecter les horaires de travail alors qu'elle sait pertinemment qu'il nous est impossible de faire tout ce qu'elle nous demande sur une journée.

Vos élu-es **Sud-Solidaires** CEAPC luttent, résistent et poursuivent leurs actions de terrain à vos côtés et avec votre soutien, pour une véritable amélioration des conditions de travail.

Le bureau : C. Bonnard-Dechâtre, G. Breuillat, J.P. De Bortoli, A. Duhart, H. Feuga, B. Jolly, G. Ménandez, F. Monmarin, N. Paitreault, S. Paloche et C. Personne.